



Alençon, le 6 Février 2014

CABINET DU DEPUTE-MAIRE

Dossier suivi par :  
CG/PG

Téléphone :  
02.33.32.40.59  
Télécopie :  
02.33.26.79.63

Courriel :  
cabinet@ville-alencon.fr

N/Réf :  
D2014-001159

V/Réf :

COLONEL DIDIER RICHARD  
DIRECTEUR  
SDIS 61  
RUE PHILIPPE LEBON  
61014 ALENCON CEDEX

Monsieur le Directeur,

Le maire de Sées et moi-même avons assisté à l'assemblée générale de l'Union Apicole de l'Orne (UAO) qui a attiré notre attention sur le problème constitué par l'arrivée du frelon asiatique en 2012 dans notre département. En effet, il suffit de quelques frelons asiatiques pour décimer une ruche entière. Les colonies d'abeilles étant déjà confrontées à de nombreux facteurs de surmortalité, la lutte contre ce nouveau fléau est un enjeu considérable pour la préservation de la biodiversité mais aussi pour l'économie, les abeilles rendent un service inestimable pour l'homme en assurant la pollinisation des cultures.

Les nids de frelons asiatiques étant situés en hauteur, les particuliers ne peuvent assurer eux-mêmes l'élimination. Par ailleurs cette opération mal effectuée présente de nombreux risques pour la santé, l'environnement et peut même entraîner la dissémination des frelons, créant de nouvelles colonies alentours. Aussi les membres de l'UAO demandent que les pouvoirs publics mettent en place un dispositif particulier de prise en charge du frelon asiatique, permettant d'assurer une élimination rapide et sûre de ce fléau pour nos abeilles indigènes.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Député-Maire d'Alençon,  
Président de la Communauté Urbaine,

Joaquim PUEYO

Le Maire de Sées,

Jean-Yves HOUSSEMAINE

PLACE FOCH  
CS 50362  
61014 ALENCON cedex  
Tél : 02.33.32.40.00  
Fax : 02.33.32.13.22

